

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ****L'an deux mil VINGT QUATRE****Le 20 juin 2024 à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly Sous Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 13 juin 2024

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, Mme MONTANES Véronique, Mme GARDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, M. DURANTIN Michel, M. HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M. LACROIX Jérémie (arrivé à 20h), M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc (arrivé à 19h08), M. GODINOT Alain, M. VAGINAY Laurent (arrivé à 19h10), Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41      Nombre de présents : 33      Nombre de votants : 39

Excusés : M. MATRAY Jean-Luc, Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, Mme DUGELET Isabelle remplacée par M. VAGINAY Laurent, M. VIODRIN Jérôme, Mme TROUILLET Nelly, M. Guillaume DESCAYE, Mme CALLESEN Marie-Christine.

Pouvoirs : Mme FEJARD Carole à M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno à M. HERTZOG Etienne, Mme URBAIN Sandrine à Mme PONCET Sylvie, M. VIODRIN Jérôme à M. VALORGE René, Mme TROUILLET Nelly à M. JARSAILLON Philippe, Mme CALLESEN Marie-Christine à M. CHENAUD Fabrice.

Election d'un secrétaire de séance : M. AUBRET Alain, (Saint Pierre la Noaille).

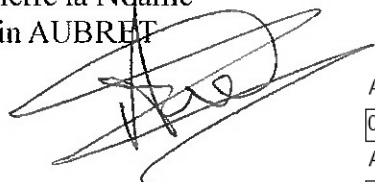
**N°2024/N°109****OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE L'ASSOCIATION  
SOCIETE D'AGRICULTURE, INDUSTRIE, SCIENCES, ARTS, ET BELLES  
LETTRES DE LA LOIRE**

Monsieur le Président rappelle qu'en 2023 la communauté de communes, comme les autres intercommunalités du Département, avait participé au financement de ce projet de conception et diffusion du film « Ceux qui nous nourrissent » à hauteur de 1 000 €. L'association souhaite aller plus loin sur le sujet et formule à nouveau une demande aux intercommunalités. Il est proposé une aide de la communauté de communes à hauteur de 500 € au titre de l'enveloppe des manifestations exceptionnelles.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Accorde une aide exceptionnelle de 500 € à l'association société d'agriculture, industrie, sciences, arts, et belles lettres de la Loire en 2024 ;
- Dit que la dépense est prévue au budget principal en section de fonctionnement (enveloppe manifestation exceptionnelle).

Le Secrétaire de séance  
Représentant de la commune de  
Saint Pierre la Noaille  
M. Alain AUBRET



Le Président de la Communauté  
De Communes  
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20240620-2024-109-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2024  
Publication : 27/06/2024